

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE

ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :

MM. LE V^{te} B. DE JONGHE, A. DE WITTE ET FRÉD. ALVIN

1914

SOIXANTE-DIXIÈME ANNÉE.



BRUXELLES

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI

Rue de la Limite, 21.

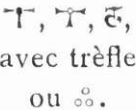

1914

ATELIERS MONÉTAIRES

DES ROIS DE FRANCE

TOURNAI, 1294-1521

DIFFÉRENTS :

<p>  T, T, T, avec trèfle ou . </p>	<p> T des légendes pointé, annelé, saxon avec trèfle ou 3 annelets en triangle. </p>	<p>1294</p>
<p> 16^e let. pointée. </p>	<p> Ordonnance du 12 décembre 1422. Occupation anglaise (N'a pas eu de suite). </p>	<p>12 sept. 1389</p>
<p> Tour au droit. </p>	<p> En fin de légende. </p>	<p>1427-1435</p>
<p> Tour au droit. </p>	<p> En tête de légende. </p>	<p>1440-1441</p>
<p> 16^e let. pointée. </p>	<p> T saxon </p>	<p>1442-1507</p>
<p> couronné. </p>	<p> Occupation anglaise. </p>	<p>1513-1518</p>
<p> 16^e let. pointée. </p>		<p>1519-1521</p>

I

La ville de Tournai, en flamand *Doornick*, l'ancienne *Turnacum*, *Turris Nerviorum* qui, pour nombre de savants, passe pour avoir été la capitale des Nerviens, jouit d'une importance considérable sous les Romains, aussi fut-elle de bonne heure dotée d'un atelier monétaire et on la voit ouvrir pour les Mérovingiens avec la légende : TVRNAC TVRNACO et les rois de la deuxième race Charlemagne, Charles le Chauve avec TORNACO, TVRNACO, TORNAN PORTI, PORT. Puis les prélats placés à la tête de l'évêché réuni à celui de Noyon depuis 531, après avoir bénéficié d'une partie du profit du monnayage, s'emparèrent sans partage de la fabrication. Des textes établissent que dès le X^e siècle, l'on monnayait à Tournai pour le compte des évêques au type de la double crose. L'évêque Lambert, 1113-1121, fit paraître le premier son nom sur les espèces avec, au droit, un buste tonsuré accosté d'une crose et, au revers, dans les cantons de la croix, les lettres S — T — S — T.

En 1146, sous le prélat Anselme (1146-1149) eut lieu pour l'évêché, la séparation de Tournai et de Noyon, puis après l'épiscopat d'Étienne, 1192-1203, le monnayage cessa jusqu'en 1286 époque à laquelle l'évêque Michel de Warenguien (1283-1292) prescrivit la réouverture à laquelle voulut s'opposer la commune : une transaction

passée sous les auspices du roi de France, permit la mise en activité de l'atelier sous le contrôle des magistrats municipaux. Mais à Tournai, si le monnayage appartenait à l'évêque pour le type et la législation, l'exploitation était la propriété héréditaire d'une famille dont le chef représentait un véritable *monetarius*. C'est ce qui explique qu'Everard de la Vigne pût, en 1202, céder au roi Philippe-Auguste, le tiers des bénéfices de la Monnaie de Tournai.

Nous sommes arrivés au point où il y a lieu d'établir l'époque à laquelle cette officine devint atelier royal; l'interprétation de la charte de cession, qui fit naître à son sujet une longue discussion entre M. Gariel et le général Cochetoux (1), et le résultat de cette polémique, semblent établir que l'acquisition du roi de France ne peut faire naître l'idée d'un droit de monnayage, mais bien celle d'un jalon posé pour un de ses successeurs qui pourrait, grâce à lui, rester définitivement en possession de l'atelier dont les évêques s'étaient emparé vers la fin de la monarchie carolingienne. Ce ne fut en effet, qu'en 1279 que l'évêque Mouskès concéda au roi Philippe III le droit de battre pendant quatre ans de la grosse monnaie d'argent à Tournai. Cette concession fut suivie de plusieurs prolongations successives et la dernière, datée du 21 janvier 1294 (n. st.), consentie

(1) *Les monnaies de Tournai. — Discussions entre MM. le général Cochetoux et Gariel de Paris. R. B. N., 1888.*

par l'évêque Jean de Vasonne en faveur de Philippe IV, mit fin au monnayage féodal à Tournai; enfin, le rachat définitif des droits monétaires des évêques eut lieu quelques années plus tard, en 1320, sous l'épiscopat de Guy de Boulogne.

II

C'est donc à dater de 1294 que la Monnaie de Tournai doit être considérée comme officine royale. L'absence de différents monétaires, donnés par des documents officiels, rend pour ainsi dire impossible, jusqu'à la promulgation de l'ordonnance du 12 septembre 1389, l'attribution des espèces battues dans les différents ateliers. Cependant pour Tournai, les études de M. le comte de Nédonchel et du général Cochetoux (1) semblent permettre de reconnaître les espèces sorties de son atelier. Il ressort de ces travaux que, avant le rachat de Philippe IV, Tournai caractérisait généralement le T des légendes de ses espèces : *T pointé, annelé* ou *saxon*, auquel s'ajoutait parfois un signe particulier, soit un *trèfle*, soit les *trois annelets* disposés *en triangle*, qui figuraient depuis longtemps sur les méreaux de la cité. Comme atelier royal, Tournai aurait continué, mais, cependant, d'une façon plus ou moins

(1) Comte de NÉDONCHEL, *Numismatique tournaisienne*. — Général COCHETOUX, *Différents monétaires utilisés à l'atelier de Tournai, du XIII^e au XVI^e siècle*, R. B. N., 1882.

suivie, à employer ces différents jusqu'à l'apparition des points secrets. Quoi qu'il en soit, en 1306, Tornacum se trouvait au nombre des huit ateliers royaux et sa production, qui se maintint jusqu'à Louis XII, devint très considérable.

Le règne de Philippe IV est représenté par des gros tournois, des mailles, des bourgeois ; ceux de Louis X et de Philippe V, par des agnels. Sous Philippe VI, il est battu à Tournai pour l'or : des royaux, des écus, des lions, des pavillons ; pour l'argent et le billon : des gros tournois, des gros à la couronne, des doubles tournois, des parisis et petits parisis. A la fin de l'année 1350, l'atelier est en chômage, mais sous Jean II, il reprend bientôt une nouvelle activité qui se maintient pendant tout le règne, sauf dans le courant de l'année 1360, arrêt imposé par le manque de billon ; il est frappé en or des écus, des moutons, des francs, des royaux ; en argent et en billon des gros tournois, des mailles, des blancs, des gros à la queue, à la couronne, à la fleur de lis, aux lis, à l'étoile, des doubles et des deniers tournois, des parisis, et des petits parisis. Sous Charles V, l'activité continue jusqu'en 1372, année pendant laquelle se produit un ralentissement, puis le travail reprend et, en 1375, l'atelier possède un maître spécial pour la frappe de l'argent ; sous ce règne l'on rencontre pour l'or des francs à pied et à cheval, pour l'argent et le billon des gros tournois,

des blancs aux fleurs de lis, des petits parisis, des deniers, des oboles ou mailles tournois.

Les émissions ont lieu avec suite pendant le règne de Charles VI et l'ordonnance du 12 septembre 1389 attribuée à l'atelier, comme différent, le point secret sous la *seizième* lettre. La production est considérable, dans le courant de l'année 1394, et le 7 juin 1413 l'officine est maintenue. Le 10 août 1420, après le traité de Troyes (20 mai), Tournai, un des rares ateliers restés fidèles au malheureux Charles VI, fait partie du bail général des monnaies du roi concédé pour six mois aux seize changeurs du royaume. Sous ce règne, l'officine participe à la plupart des émissions, pour l'or, elle bat des écus à la couronne, des agnels, des chaises, des écus heaumés, des saluts; pour l'argent et le billon, des gros, des gros dits *grossus*, des gros aux fleurs de lis, des blancs et des demi-blancs dits *guenars*, des doubles tournois, des parisis, des oboles ou mailles. En outre, lors de la création des gros de 20 deniers tournois, dits *florettes* (mai 1417), l'atelier dut participer aux première, deuxième, quatrième, cinquième et sixième émissions, qui eurent lieu de mai 1417 à Pâques 1420; pour la septième, ordonnée le 6 mai suivant, l'atelier se trouva remplacé par Arras (1). Enfin, Tournai prit également part à la

(1) COMTE DE CASTELLANE, *Les gros de 20 deniers tournois dits florettes, frappés par Charles VI. Ann. Soc. franç. de Numis.*, 1894.

frappe des doubles tournois dits *niquets*, ordonnée le 11 août 1421.

Deux mois après la mort de Charles VI, le 12 décembre 1422, les généraux maîtres, au nom du roi d'Angleterre, donnèrent l'ordre à l'atelier de Tournai, comme à tous ceux qui avaient battu pour le défunt roi, d'ouvrir au nom de Henri VI et de prendre comme différent une *petite tour* au commencement des légendes. La ville refusa de reconnaître le roi d'Angleterre et, restant fidèle à Charles VI, l'officine, dès le 19 février 1423 (n.st.), émettait au nom du roi légitime des grands blancs, puis dans la même année, le 9 octobre, des demi-écus d'or et le 16 du même mois des écus d'or. Mais le voisinage de la Flandre et des possessions du duc de Bourgogne qui employait un monnayage spécial, rendait les transactions difficiles, aussi l'atelier se mit bientôt à frapper des espèces calquées sur le système flamand. A la fin de 1427, commença l'émission de ce numéraire, double gros, gros et quart de gros, connus vulgairement sous le nom de *plaque, demi et quart de plaque*, et qui, par sept émissions successives, se continua jusqu'au 25 octobre 1433 (1). En outre, dans le cours de cette période, en juillet et en août 1430, il fut battu des chaises d'or ou *klinkaerts* (2). Enfin, il

(1) COMTE DE CASTELLANE, *Les monnaies d'argent du système flamand frappées à Tournai*, R. N., 1898.

(2) COMTE DE CASTELLANE, *Une monnaie d'or tournaisienne de Charles VII à retrouver*. *Mém. du Congrès internat. de Numis.*, 1900.

est établi que l'officine continua à ouvrir, après 1433, toujours d'après le système flamand, mais en copiant le nouveau type créé par le duc de Bourgogne, espèce qui n'a pas encore été retrouvée. (HOFFMANN, *Les monnaies royales de France*, pl. XXXII, n° 23)

En exécution du traité d'Arras (21 septembre 1435), l'atelier dut être fermé, chômage qui ne se termina qu'en 1440. Remis alors en activité sur les instances des habitants, il reprit en février 1441 (n. st.) la frappe des espèces au type flamand, monnayage qui fut enfin définitivement remplacé par le système royal, le 31 décembre 1441. Lors de la réorganisation monétaire, l'atelier de Tournai fut maintenu; il subit un chômage en 1447 et reprit le travail jusqu'à la fin du règne. En résumé, la fabrication fut encore très active sous Charles VII; l'officine bat pour l'or : des écus à la couronne, des demi-écus, des royaux, des saluts, des chaises; pour l'argent et le billon : des blancs au K, au lis, des grands blancs de cinq deniers tournois, des gros dits *florettes*, des doubles gros, des demi-gros, des quarts de gros (plaques, demi-plaques, quarts de plaque), des gros du roi, des blancs à la couronnelle, des petits blancs, des doubles tournois, des deniers tournois.

Sous les règnes de Louis XI et de Charles VIII la production diminue et l'atelier se trouve en chômage dans le courant de 1467 par suite de discussions survenues parmi le personnel de la Mon-

naie; néanmoins, l'on trouve pour le premier de de ces souverains, des écus d'or au soleil et à la couronne, des gros du roi, des grands et petits blancs au soleil, des doubles tournois, des deniers tournois, des liards; pour le second, des écus d'or au soleil, des gros du roi, des blancs à la couronnelle ou douzains, des blancs au soleil, des Carolus, des doubles tournois, des deniers tournois, des liards.

Tournai ouvre encore sous Louis XII, mais son activité se ralentit; l'officine frappe des écus d'or au soleil, des douzains à la couronnelle, des sixains, des doubles et des deniers tournois, puis elle est fermée par l'ordonnance du 17 novembre 1507. En 1513, la ville tombe au pouvoir des Anglais qui utilisent l'atelier (T saxon couronné comme différent) jusqu'en 1518, époque à laquelle François I^{er} en redevient maître, mais pour ne la conserver que jusqu'en 1521. A la suite d'un long siège, Charles-Quint s'empare de la cité (4 décembre) et Tournai avec le Tournaisis fut cédé définitivement aux Pays-Bas lors de la paix des Dunes, en 1529. La question a été agitée pour savoir si l'atelier de Tournai avait été remis en activité dans le cours de cette dernière période d'occupation française; le fait paraît certain, car M. A. de Barthélemy dans son *Manuel de numismatique du moyen âge* cite à la page 73, Tournai comme ayant frappé des blancs pour François I^{er}, puis un douzain de cet atelier se trouvait dans la collection

de M. de Saulcy et le médaillier de M. le comte de Nédonchel renfermait un demi-teston à l'effigie de François I^{er} présentant une petite tour dans la légende avec la seizième lettre pointée.

Citons, enfin, comme dernier monnayage de cette période, les monnaies obsidionales du siège de 1521.

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de parler des produits de l'atelier de Tournai sous la domination étrangère; mentionnons néanmoins que sa production fut considérable lors de la période des troubles des Pays-Bas et pendant les règnes de Philippe II et de ses successeurs. En 1667, Louis XIV s'empara de nouveau de Tournai et conserva cette ville jusqu'en 1709, époque à laquelle elle fut reprise par les Impériaux. L'atelier resta fermé pendant cette nouvelle occupation française; seul le marquis de Surville, gouverneur de la ville en 1709, fit frapper des monnaies obsidionales, pièces de vingt, huit et deux sols pendant le siège qu'il dut soutenir. Tournai fit encore plusieurs fois retour à la France, sous Louis XV, pendant la Révolution et le premier Empire, mais il ne s'y passa rien d'intéressant au point de vue du sujet qui nous occupe. En résumé, sous la domination française, et de 1306 à 1507, la production de l'atelier de Tournai fut très régulière et souvent des plus considérables.

MAÎTRES PARTICULIERS.

NEUFPORT, <i>Jehan de.</i>	{ 20 juin 1310. 20 sept. 1310.
THOTE, <i>Guy.</i>	{ 27 sept. 1310. 20 mai 1311.
CHARTANT, <i>Jacques de.</i>	
BRUNET, <i>Donat.</i>	
NELLO, (NEELLO, NIELLO), <i>Guy,</i> <i>commis de</i>	{ 27 sept. 1310. 20 mai 1311.
THOTE, <i>Guy.</i>	
DAYNIER (DESNIER), <i>Emery.</i>	{ 20 mai 1311. 2 juillet 1312.
NELLO, <i>Guy.</i>	
CRESSEMBERG(CROISEMBIEN), <i>Pierre</i>	{ 13 mars 1315-16. 14 mars 1317-18.
DAYNIER, <i>Emery.</i>	
NELLO, <i>Guy.</i>	
NICOLAS, <i>Jacques.</i>	{ 14 mars 1317-18. 10 févr. 1318-19.
SCATICE, <i>Philippe.</i>	{ 1 janv. 1338-39. 20 juin 1339.
YSBARRE (YSEMBARRE, ISBARRE), <i>Nicolas.</i>	
TAYE, <i>Guillaume de,</i> naguère.	8 août 1347.
SERBINDE (SERVINDI, SERNIES, SER- VIET), <i>Poï de.</i>	25 mai 1349.
SOISSONS, <i>Pierre de.</i>	{ 9 juillet 1352. 14 janv. 1352-53.

La première colonne présente les différents connus des maîtres de la monnaie et la seconde les noms et prénoms de ces derniers ; la troisième, comprend les dates extrêmes des différentes maîtrises, portées en ancien style ramené abrégativement au nouveau, lorsqu'il y a lieu.

	FOURNIER, <i>Nicolas</i> .	30 avril 1353.
	SOISSONS, <i>Pierre de</i>	{ 7 avril 1360. } 5 oct. 1362.
	SERBINDE, <i>Pol de</i>	{ 9 sept 1364. } 19 mai 1375.
	LECARLIER (LE CARLIER), <i>Henri</i> .	{ 22 nov. 1384. } 7 janv. 1395-96.
	LEMUISY (LE MUISY, LEMUSY, LEMOISY), <i>Arnoul</i> .	{ 1395-96. } 3 avril 1396.
Les A de IMPE RAT et de FRANCORVM non barrés (1).	LA FOY, <i>Arnoul de</i>	{ 30 oct. 1398. } 5 oct. 1401.
	RABAUT (RABANT), <i>Jacquemart</i> .	13 déc. 1401.
	LA FOY, <i>Arnoul de</i>	{ 15 déc. 1401. } 10 sept. 1402.
	LA FOY, <i>Arnoul de</i> BRAQUE, <i>Arnoulet</i> .	{ 19 janv 1401-02. } 10 sept. 1402.
	BRAQUE, <i>Arnoulet</i> .	{ 10 sept 1402. } 26 janv. 1412-13.
	LAILLIER, <i>Jacques de</i>	28 mai 1417.
	LE MERCIER, <i>Charlot</i> .	{ 8 juin 1419. } 2 sept. 1419.
BAIL GÉNÉRAL DES MONNAIES DU ROI CONCÉDÉ POUR SIX MOIS AUX SEIZE CHANGEURS DU ROYAUME :		
SANGUIN, <i>Guillaume</i> . — LE MER- CIER, <i>Charlot</i> . — YSBARRE, <i>Au-</i> <i>gustin</i> . — VIVIEN, <i>Germain</i> . —		

(1) Serait plutôt un différent d'émission monétaire, mais les A non barrés, devant exister pendant toute la durée de la maîtrise, nous avons cru pouvoir le classer au nombre des différents de maîtres.

BREBAN, <i>Philippot de</i> . — LA GERMOISE, <i>Pierre de</i> . — LA GERMOISE, <i>François de</i> . — DO- RIAC, <i>Regnault</i> . — LUILLIER, <i>Guyon</i> . — RAME (RAVIER), <i>Adam</i> . — LA FONTAINE, <i>Jehan</i> <i>de</i> . — THUMERY, <i>Regnault</i> . — TROTET, <i>Jehan</i> . — TROTET, <i>Jacques</i> . — LAUDES, <i>Arnoul de</i> . — CLÉMENT, <i>Robin</i> .	} 10 août 1420.
YSBARRE (YSZEBARRE, ISBARRE), <i>Augustin</i> , tenant le compte.	} août 1420.
YSBARRE, <i>Augustin</i> .	} 1421. 17 octobre 1421.
CLERBOURG (CLERBOUC) <i>Jehan</i> , or et argent.	} 19 févr. 1422-23. 20 août 1423.
RAINVAL, <i>Jehan de</i> .	} 9 oct. 1423.
HELESMES (HELLESSES, HELLENES, HELENES, HELEINES, HELLOI- NES), <i>Jacques de</i> ; or.	} 3 déc. 1423.
RAINVAL, <i>Jehan de</i> .	} 16 oct. 1423.
HELESMES, <i>Jacques de</i> .	}
HILETOUR, <i>Jacques de</i> , tenant le compte.	
HANERON (HENNERON), <i>Jehan de</i> .	} 4 déc. 1423.
TAILLEFER, <i>Jehan</i> , tenant le compte; or.	} 6 févr. 1423-24.
CLERBOURG, <i>Jehan</i> ; or.	} 8 févr. 1423-24. 6 sept. 1425.
CLERBOURG, <i>Jehan</i> .	} 8 sept. 1425.
REZEL, <i>Barthelemy de</i> .	}
QUARET (CARE, KARE, QUAIPT, QUARE, QUART), <i>Jehan</i> , tenant le compte; or.	

